

OBJET : APPROBATION DE LA DECISION PRISE PAR LA COMMISSION DE REFORME
CONCERNANT LE MATERIEL DE L'IMPRIMERIE MUNICIPALE.

000104

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT:

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Une commission municipale composée de MM. HOARAU Marcel et RIVIERE Maxime a procédé à la réforme du matériel de l'Imprimerie Municipale dont le détail vous est donné ci-après :

- 1 offset Harris Aurélia 125
- 1 massicot Tempo
- 1 insoleuse Seripho type 1085
- 1 insoleuse Seripho
- 1 piqueuse Rapidex 476
- 1 platine Heidelberg
- 1 duplicateur Rex-Rotary 1500
- 1 duplicateur Rex-Rotary 1515
- 1 banc de reproduction Ofser BM 560
- 1 agrandisseur Ahe1 G6
- 1 lanterne Kodak universelle
- 1 petite presse
- des caractères d'imprimerie

Je vous demande, en conséquence, de bien vouloir approuver le procès-verbal de réforme en date du 29 Novembre 1982 et de m'autoriser à lancer un appel d'offres pour la vente. de ce matériel.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le 13. Décembre 1982